GROUPE DE TRAVAIL

Carte Comptable et suppressions de poste du 12 février 2021

Pour la Direction Académique étaient présents :

Delphine Viot SGA, Catherine Bellet Lemoine SGAA, Karine Pillon, Cheffe de la DOS, Sylvie Gosset, Cheffe de la DAJ, Frédéric Kuncze, Chef de la DPAE, Vincent Bara, Adjoint chef de la DOS.

Les documents ont été envoyés aux représentants syndicaux la veille à 16h30. Donc nous avions un temps d'exploitation des documents demandés très réduit. Notre organisation syndicale avait demandé également la carte comptable actuelle à la rentrée 2020 ainsi que le détail des différentes structures des agences comptables. Les documents nous sont parvenus à 20h30 la veille du GT.

La SGA donne lecture des documents. La commande ministérielle est de retirer 3 ETP en EPLE. **La fermeture des agences comptables de Doullens (- 1 ETP) et du Lycée Henri Martin (- 2 ETP) de Saint Quentin apporte la suppression des 3 ETP.**

Le Rectorat prévoit également des redéploiements de postes : suppressions de 9,5 postes redeployés dans 3 catégories :

- Les agences comptables déficitaires au barème.
- 2 collèges de l'Oise en rep+ déficitaire au barème
- Les 3 lycées support de mutualisation des paies et désormais employeur au titre 2 des AESH qui travaillent au sein des PIAL. Le Rectorat a décidé d'y implanter un ETP supplémentaire.

Dpt	Commune	Type	Etablissement	Barème	Mesure
60	NOGENT-SUR-OISE	LGT	Marie Curie	2,4	-0,5
60	CHANTILLY	LGT	Jean Rostand	1,6	-1,0
02	HIRSON	LGT	Joliot Curie	1,6	-1,0
60	NOYON	LP/LGT	de Bovelles / Calvin	1,4	-1,0
02	CHÂTEAU-THIERRY	LGT	Jules Verne	1,3	-0,5
80	ABBEVILLE	LGT	Boucher de Perthes	1,3	-1,0
80	ALBERT	LGT	Lamarck	1,3	-1,0
80	ABBEVILLE	CLG	de Ponthieu	1,1	-1,0
60	BEAUVAIS	LP/LGT	J-B Corot	1,1	-1,0
80	AMIENS	LT	Edouard Gand	0,9	-0,5
02	SOISSONS	LYC	Le Corbusiers	0,9	-0,5
80	AMIENS	LGT	Hotoie	0,8	-0,5
				TOTAL	-9,5

Dpt	Commune	Type	Etablissement	Barème	Mesure
au titre de la mutualisation de la paye					
80	AMIENS	LGT	Louis Thuillier	**2,9**	1,0
02	SOISSONS	LGT	Gérard de Nerval	**0,7**	1,0
60	BEAUVAIS	LGT	Paul Langevin	**-0,3**	1,0
au titre du barème et de la spécificité de l'établissement					
60	CREIL	CLG	Gabriel Havez	**-0,5**	0,5
60	MONTATAIRE	CLG	Anatole France	**-0,8**	0,5
au titre de la carte comptable					
02	CHÂTEAU-THIERRY	LGT	La Fontaine	**-0,5**	0,5
02	ST QUENTIN	LP	Colard Noël	**-0,2**	1,0
80	AMIENS	LGT	Delambre	**-0,5**	1,0
				TOTAL REDÉPLOIEMENTS	**6,5**

Notre organisation syndicale émet des doutes sur le fait que le Lycée Louis Thuillier, établissement le plus excédentaire en terme d'ETP, ne se voit pas retirer de moyens mais en plus en gagne 1 etp au titre de la mutualisation des paies.

La SGA s'interroge toujours sur cette problématique mais estime qu'il y a peut être un souci de gestion matérielle, le barème serait donc un outil non adapté. Nous répondons qu'alors chaque EPLE a sa spécificité et que ce discours ressort chaque année sans y voir une quelconque modification à part garder les moyens excédentaires contrairement aux autres établissements.

La FSU souligne que le problème au Lycée Louis Thuillier n'est pas un problème de moyens mais un problème RH et demande que le Rectorat enfin se saisisse du problème.

Nous demandons pourquoi il y a encore des suppressions d'agence comptable alors que la moyenne de 6 établissements par agence comptable est déjà atteinte (6.83 nombre donné par le Rectorat).

Mme Bellet et Mme Gosset évoquent la continuité de la carte cible, qui avait été négociée il y a plus d'une dizaine d'années.

Nous évoquons le fait que cette carte est caduque depuis le temps , elle n'a pas été évoquée pendant des années. Il aurait fallu faire un GT en amont sur une carte cible dévoilant les intentions du Rectorat en la matière ce dont convient la SGA, mais cela ne mange pas de pain de le dire si on le fait pas.

Un second GT sera convoqué le 09 mars prochain pour une présentation aux représentants des personnels en CTA le 17 mars .

Le Secrétaire Académique,